

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 21 septembre 2023 Par suite d'une convocation en date du 12 septembre 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 21 septembre 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 11 Délibération n° 40_2023</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Céline GEORG, Béatrice TISSOT, André MORARD, Carole ETTORI, Rémi BESSERER, Gaëlle MESSINA Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Yanis ETHEVE, Alexandre BAUDET (a donné pouvoir à Sébastien REY-GORREZ), Marie TROUILLET, Aline SIMOES, Jacques VUICHARD Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT</p>

Objet : LANCEMENT CONSULTATION DE BUREAU D'ÉTUDES POUR LA SÉCURISATION DU HAMEAU DES BARAQUES


Monsieur le Maire rappelle :

- la réalisation avec la commune de Jonzier-Épagny d'un terrain multi-sports à la sortie du hameau des Baraques et visant une population jeune et se déplaçant à pied ou en vélo ;
- la nécessité de créer des arrêts de bus sécurisés sur ce hameau.

Il propose au conseil de lancer une consultation de bureau d'études pour la réalisation de la sécurisation du hameau des Baraques.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et autorise Monsieur le Maire a lancé cette consultation selon la procédure adaptée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p>	<p>Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT</p> 
--	---	---

